

L'APPORT DE L'ÉGYPTE ANCIENNE A L'EMERGENCE DES PREMIERS ÉTATS DU SOUDAN OCCIDENTAL

Mahamadou TOURE

Institut des Sciences Humaines, Bamako (Mali)

Mahamadoutoure2812@gmail.com

Résumé :

Le présent article intitulé : « Apport de l'Égypte ancienne à l'émergence des premiers États du Soudan occidental », est possible. Écologiquement, l'Égypte ancienne est séparée du Soudan occidental par une longue distance et du désert chaud. Malgré l'isolement géographique de l'une par rapport à l'autre, des relations multiples auraient existé entre l'Égypte ancienne et les premiers États du Soudan occidental.

L'objectif de l'étude est d'analyser les liens politiques existant entre l'Égypte ancienne et les royaumes et grands empires du Soudan occidental (vers III^{ème}-XV^{ème} siècle), en montrant une continuité de l'histoire politique des premiers États du Soudan occidental à partir de l'Égypte ancienne. Aussi, de proposer des perspectives pour le développement des États actuels du Soudan occidental.

La rédaction a nécessité l'exploitation des ouvrages scientifiques, des documents académiques et des données archéologiques. Les informations issues des entretiens et les lectures faites sur l'internet ont contribué à actualiser les informations.

La problématique est axée sur des relations inter-États d'Afrique Elle s'attache à mettre en évidence l'apport de l'Égypte ancienne aux États précoloniaux du Soudan occidental sur le plan politique. Aussi, sur l'enseignement tiré de cette relation pour les États actuels du Soudan occidental.

Le présent travail s'est articulé autour des relations politiques entre les États de l'Afrique au cours de l'histoire. Il s'attache à mettre en évidence la contribution de l'Égypte pharaonique dans la construction des premiers États du Soudan occidental.

Mots-clés : *apport, Égypte ancienne, États du Soudan occidental, liens, politique.*

Abstract:

The present article entitled "Contribution of Ancient Egypt to the Emergence of the First States of Western Sudan" is possible. Ecologically, ancient Egypt is separated from Western Sudan over a long distance from the hot desert. Despite the geographical isolation of one from the other, multiple relations existed between ancient Egypt and the first state of western Sudan.

The objective of this study is to analyse the political links between ancient Egypt and the kingdoms and great empires of Western Sudan (circa 3rd-16th century), showing the continuity of the political history of the first states of Western Sudan from ancient Egypt. In addition, we propose prospects for the development of the current state of Western Sudan.

Writing required the use of scientific works, academic documents, and archaeological data. Information from the interviews and readings on the Internet helped update the information.

The issue focuses on interstate relations in Africa and seeks to highlight the contribution of ancient Egypt to the precolonial states of Western Sudan at the political level. In addition, the lessons learned from this relationship apply to the current state of Western Sudan.

The present work has focused on political relations between African states throughout history. It endeavours to highlight the contribution of Pharaonic Egypt to the construction of the first states of Western Sudan.

Keywords: *ancient Egypt, contribution, links, politics, Western Sudanese states.*

Introduction

Le pharaon qui dirigeait l'Égypte était entouré par des officiers, des prêtres, des scribes, des courtisans, etc. Les rois et empereurs du Soudan occidental étaient également entourés par des conseillers, chef de l'armée, des traditionnistes et les membres de sa famille. Dans lesdites régions, les principales provinces étaient dirigées par des personnalités choisis par le pouvoir central. Malgré son isolement politique pendant plus de deux millénaires et les conditions physiques et naturelles rudes, l'Égypte ancienne a su maintenir sa stabilité jusqu'à sa véritable ouverture aux voisins méditerranéens et Soudanais, à partir du premier millénaire.

L'ouverture de l'Égypte ancienne au monde extérieur, à travers des expéditions militaires organisées, dans le but d'étendre son territoire, a alerté l'attention de ses voisins. Cette initiative égyptienne a fini par retourner mal contre elle en donnant naissance à une insécurité frontalière sans précédente qui, a conduit à sa désintégration (POSENER, 1970, pp. 217-257) et à la fuite des élites vers l'intérieur du continent (Diop, 1979, p. 351).

L'exploitation documentaire et l'entretien semi directif, a permis de montrer des relations historiques entre l'Égypte égyptienne et les États du Soudan occidental sur le plan politique. Des entités étatiques du Soudan occidental s'organisent en monarchies constitutionnelles après la fin de l'Égypte ancienne.

La chaleur désertique, la distance et le temps historique qui séparent l'antiquité égyptienne des royaumes et empires du Soudan occidental, constituent un enjeu dans cette étude. Le Soudan aurait été connu par ses tributs et ses roitelets qui se seraient réorganisés au contact des Anciens égyptiens, pour donner des véritables royaumes et empires.

Dans l'article, il est expliqué les faits historiques qui ont montré l'influence de l'État égyptien ancien à l'émergence des États du Soudan occidental, en cinq variables : Égypte ancienne en relation avec des entités étatiques du Soudan occidental, rencontre du souverain et son peuple en Égypte ancienne et dans les États du Soudan occidental, influence de la théocratie égyptienne sur les États Soudan occidental,

mode de fonctionnement des États du Soudan occidental et de l'Égypte ancienne, perspectives pour le développement des États actuels du Soudan occidental.

Matériels et méthodes

L'analyse des études et recherches empiriques, tente de montrer une influence possible de l'État pharaonique à la construction des premiers États du Soudan occidental. La recherche documentaire s'est déroulée à Dakar au Sénégal, du 11 au 29 mai 2023 ; à Bamako au Mali, du 02 juin au 15 juin 2023 et à Kankamba (cercle de Koulikoro au Mali) du 05 mai au 27 Août 2024. Elle a consisté à lire et à noter les informations importantes en lien avec le thème.

L'enquête qualitative a été faite avec la méthode d'entretien semi-directif. Les personnes ressources ont été choisis en fonction de leurs expériences scientifiques dans le domaine de l'histoire ancienne et de l'histoire médiévale de l'Afrique. Il s'agit de : professeur Salouma Doucouré (Égyptologue, linguiste) et docteur El Adj Malik Dème (Égyptologue) en service à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ; professeur Oumar Kamara (préhistorien, Egyptologue, expert d'Art) en service au Conservatoire des Arts et Métiers Multimedia Balla Fasseké Kouyaté de Bamako, Dr Boubacar TOGOLA (archéologue, expert d'Art) en service à la Faculté d'Histoire et de géographie de Bamako et Noumou-Moussadjan KANTE, traditionniste de Naréna à Kankamba dans le Mandé au Mali. Nous avons proposé des thèmes et n'intervenons que pour relancer et cadrer les débats. Le travail consiste à écouter et à noter tout ce qui se produit, et chaque fois que l'occasion est convenable, des éclaircissements sont demandés sur des aspects importants.

Le logiciel Word sur Windows a été utilisé pour le traitement des données. En effet, il s'agit de dégager par une approche analytique, tout élément susceptible de nous informer de l'influence politique de l'Égypte ancienne sur les royaumes et empires du Soudan occidental.

2. Résultats

Les migrations des populations ont maintenu des relations millénaires entre les régions de l'Afrique. Les soudanais se seraient inspiré de l'organisation étatique égyptienne. Les brassages des populations ont été

des facteurs d'influence entre les deux régions. La route qui quittait l'Égypte pour Darfour, au Moyen Âge (Deshamp, 1972, p. 7), aurait été praticable aux époques antérieures, de l'Égypte jusqu'à la région du Soudan occidental.

Le savant sénégalais, Cheikh Anta Diop a montré dans sa thèse sur l'Égyptologie, que les premiers égyptiens seraient venus de l'intérieur du continent et qui sont retournés plus tard à l'intérieur de l'Afrique. Il a rattaché les données historiques et culturelles de l'Égypte ancienne à l'Afrique subsaharienne en général.

2.1. Égypte ancienne en relation avec des entités Étatiques du Soudan occidental

La vallée du Nil aurait connu les plus grandes civilisations du continent africain (KAKE ; M'Bokolo, 1988, p. 33). La plus brillante civilisation fut celle de l'Égypte ancienne qui aurait fait deux mille ans d'isolement politique. Suite à l'insécurité frontalière grandissante vers le premier millénaire, le pays finit par être occupé successivement par des rois étrangers : perse, libyen, macédonien, grecs et romains. Une partie de sa population aurait migré vers l'intérieur du continent en organisant avec celle sur place, sur une nouvelle base, des véritables royaumes et empires. Des éléments de la civilisation de l'Égypte pharaonique ont refait surface dans les États du Soudan occidental et, qui se perpétuent immuablement à nos jours. L'Égypte ancienne qui fut l'une des plus grandes métropoles du monde antique aurait transmis ses compétences politiques aux États du Soudan occidental, tout au long de l'histoire africaine.

2.1.1. L'empire du Ghana

Lorsque l'Égypte ancienne perd sa suprématie, le royaume de Wagadou émerge vers l'an 300. Wagadou étendu est devenu l'empire du Ghana. L'organisation administrative fut du type pyramidal. Au sommet de la pyramide, il y avait le roi Tounka assimilé à Dieu en tant que premier prêtre de la religion. Il est issu d'un clan qui formait l'aristocratie, portant le nom de Tounkara. Autour de ce premier noyau s'organisent plusieurs clans ou tribus privilégiés. Rappelons que :

Les Souba formaient une classe de guerriers réputés invincibles ; ils avaient pour nom clanique ou tribut Magassouba. Les Ka-Goro constituaient le corps d'élite « casseurs de villages », choisi parmi les classes Dantiokho, Magassa, Camara et Fofana. Les Maga-Si formaient

la garde personnelle du roi, la fameuse cavalerie de Ghana, dont les chefs accompagnaient le souverain dans tous ses déplacements. Ces trois grandes tribus guerrières formaient l'aristocratie au sein de laquelle étaient recrutés les hauts fonctionnaires et les grands dignitaires de la cour. Elles sont toutes issues de la grande famille des Wago et dont l'origine est Wagadou. (Niane, 1975. P. 33).

La classe moyenne comprenait : artisans, agriculteurs et éleveurs, vivant à la campagne. Ils étaient également divisés en clans, tribus et castes de métiers. On assiste ainsi à un État esclavagiste de type égyptien ancien très structuré, avec au sommet, une aristocratie militaire et une société hiérarchisée où la division du travail était très poussée, composée des clans de forgerons, de tisserands, de cordonniers et de teinturiers. A l'origine, seul le roi et quelques grandes personnalités possédaient des esclaves. Les conquêtes et annexions ont par la suite généralisé le phénomène (NIANE, 1975, P. 33). Cette classification serait issue de l'influence de l'Égypte ancienne. Le peuple soudanais l'aurait adapté aux réalités sociales et aux conditions économiques et culturelles de leur milieu.

2.1.2. L'empire du Mali

Soundiata Keita aurait imité la structure de l'empire du Ghana qui, l'aurait hérité des Anciens égyptiens. Il a maintenu aux trônes les rois locaux des territoires conquis, pour construire une décentralisation administrative. Ce système de gestion déconcentré mis en place par Soundiata Keita est relativement du model de l'Égypte ancienne. La société du Mandé était hiérarchisée tout comme celle de l'Égypte ancienne en (KAKE ; M'Bokolo, 1988, p. 41). Les hommes libres furent repartis en seize familles ou clans qui formèrent les Manding-Tan tan-Ni-Woro. C'est-à-dire l'ensemble des clans libres du Manding et de l'Empire. Les cinq clans maraboutiques (Cissé, Touré, Diané, Kouma, Bereté) constituèrent les Manding-nkori-Kanda-Lolou ou les cinq familles gardienne de la foi. Les hommes de caste et griots furent repartis en quatre grandes tribus ou Garanani. La haute noblesse se recrutait uniquement dans les familles alliées des premières heures de Soundiata. C'étaient les condés de Do, les koroma, les Traoré et les Camara du vieux Manding (Cissé ; Kamissoko, 2009, p. 63).

Le roi nommait les généraux qui dirigent des opérations militaires. L'armée était divisée en petits groupes dans chaque royaume de l'empire,

mais restait sous le commandement de gouverneur civil que l'on nommait Diamanatigui ou Farba (Cisse ; Kamissoko, 2009, p. 63). L'autorité villageoise travaille en synergie avec le grand prêtre qui, sont tous deux sous l'égide du Farba garant de l'autorité de l'empereur. Le Diamanatigui était celui qui prélevait les impôts dans le royaume, mais aussi auprès des peuples résidant à la périphérie de l'empire.

Fondamentalement la structure politique n'a pas changé dans les premiers États du Soudan occidental. L'empereur du Mali, comme son prédécesseur du Ghana, tire son pouvoir de la force de la tradition ; l'aspect de la cour s'est toutefois quelque peu modifié avec l'installation des lettrés et de marabouts arabes. Des peuples entiers sont astreints à des travaux pour le compte de l'empereur et ses proches (les grands dignitaires, des marabouts et des chefs de guerre). Les castes de métiers prennent définitivement forme et le passage d'une couche sociale à une autre devient de plus en plus difficile car un contrôle très strict pèse sur les hommes de castes (Niane, 1975, P. 39). Une telle mesure barrière entre classes sociales est pratiquée en Égypte pharaonique. En fait l'empire du Mali fait revivre le fonctionnement de l'Égypte ancienne à travers ses organisations : administrative, territoriale, juridique, culturelle, sociale, militaire, « religieuse », économiques, etc.

2.1.3. L'empire Songhaï

Les Songhaïs, après avoir pris la relève du Mali entre 1464 et 1591 ont jeté les bases de l'empire de Gao. Avec le règne des Askia, l'empire est porté à son apogée. Une aristocratie est divisée en quatre vice-royautés, une armée formée d'esclave et de prisonnier de guerre, un groupe d'officiers autour de l'empereur, un conseil des érudits musulmans, sont constitué (Sarr, 1973, p. 34) Il y a là des institutions semblables aux empires précédents qui se seraient inspirés indirectement de l'Égypte ancienne

Le Tarikh es Soudan dit que la ville de Koukya existait au temps de pharaon (Sarr, 1973, p. 17+). Koukya serait une ville ancienne qui était en relation avec l'Égypte ancienne. La classification sociale songhaïs est composée de classe servile (les Tyinkata et les Gabibi), les hommes libres constituaient la noblesse et les privilégiés (tenants du pouvoir). Le peuple songhay connut le matriarcat avec Toutoum ou « Tountoume » souverain songhoy de Katouka (Sarr, 1973, p. 25). Ceci confirme une suite de l'histoire politique de l'empire songhaï à partir de l'Égypte

ancienne. La fin du Songhaï aurait marqué la fin des grands empires du Soudan occidental vers 1591.

2.2. Rencontre du souverain et son peuple en Égypte ancienne et dans des États du Soudan occidental

La « journée du roi » fait partie des activités prioritaires des souverains d'Afrique (Sarr, 1973, p. 17). Le pharaon faisait périodiquement un tour à l'intérieur de son pays au cours duquel, des personnes présentaient leurs doléances, et des réponses étaient données sur place (Husson et Valbelle, 1992, p. 21)

Les souverains des États du Soudan occidental n'ont pas fait exception à l'organisation de la « journée du roi ». Par exemple, au Ghana, le roi qui se faisait appeler Tounkara ou Kaya-Magan faisait à cheval le tour de sa capitale afin d'écouter les doléances de ses sujets et les résoudre. Cette activité serait considérée comme la plus importante pour les rois africains.

Dans les États du Soudan occidental tout comme en Égypte ancienne, le roi est au-devant de tout. Ne pouvant pas être présent partout, il délégait parfois une partie de son pouvoir à des hommes de confiance (prêtres, vizirs, noblesses, officiers de l'armée ou homme de confiance, etc.).

2.3. Influence de la théocratie égyptienne sur des États du Soudan occidental

La religion est une institution en Égypte ancienne. Elle est aussi une conscience des souverains des États du Soudan occidental. En Égypte ancienne, l'apprentissage de la royauté montre que le meilleur moyen de faire régner l'ordre est de se conformer à la norme universelle instituée par le créateur lui-même : la Maât. L'idéologie pharaonique est un mode de pensée qui réapparaît, même de nos jours : le rationnel et l'irrationnel ressentis comme un seul et même phénomène. Entre une simple action et son expression religieuse, un rituel magique associe le monde des hommes à la marche de l'univers (Husson et Valbelle, 1992, P. 15). Cette conception est palpable dans la vie quotidienne des habitants des États du Soudan occidental.

Quand le roi devenait vieux en Égypte ancienne, on le mettait rituellement à mort « fête de Sed », fête de rajeunissement du roi (Diop, 1979, P. 201-211). Au Ghana, le culte de Bida comprenait une série de rites et sacrifices qui donnent au roi son essence divine, la capacité à

diriger, et de donner la prospérité à l'empire. Cette conception aurait trouvé son origine en Égypte ancienne. Selon ces croyances, l'abondance des récoltes, la santé du peuple et des troupeaux, le bon fonctionnement de l'État, le déroulement de tous les phénomènes de la vie, etc., sont liés de la force vitale du roi.

À la mort de pharaon, la succession sur le trône se faisait de manière matrilineaire (Mokhtar, 1984, p. 615). Au Ghana, la succession est également matriarcale. Par exemple, en 1067, le souverain du Ghana était le Tounka Menin : il avait succédé à son oncle maternel Bessi. Dans le système matrilineaire, le roi règne avec sa sœur, et lègue son trône à son neveu maternel et non à ses fils. Dans l'empire du Mali et dans celui du Songhaï le matriarcat était la base de l'organisation sociale. Ces deux empires sont devenus patrilinéaires avec l'influence des érudits musulmans. Le matriarcat n'était pas le pouvoir des femmes mais le droit maternel ((Drioton et Vandrier, 1952.p. 467). Il y a là encore des aspects d'une influence possible de l'État égyptien ancien sur les premiers États du Soudan occidental.

2.4. Mode de fonctionnement de l'Égypte ancienne et des États du Soudan occidental.

La nature et l'étendue des fonctions en Égypte ancienne sont demeurées vagues. En cherchant à trouver des équivalences modernes pour expliquer des structures sans rapport avec nos structures actuelles, serait une source de distorsion supplémentaire ((Husson et Valbelle, 1992, P. 31).

Les actions politiques du souverain sont encadrées par une seule maxime « amener Maât et repousser Isefet » en Égypte ancienne. C'est-à-dire promouvoir l'harmonie (la justice, la vérité, l'ordre et l'équité) et repousser le désordre, l'injustice et la corruption (Touré, 2023, p. 8). En Égypte ancienne, la femelle du serpent cobra divinisée, appelée Uræus, devait protéger le pharaon contre Apophis (serpent ennemi). Au Ghana, le but de l'adoration du Serpent « Bida » n'est-il pas similaire à celle de la « Maât » en Égypte ancienne ? Le fait de retrouver cette semblable croyance dans un premier État du Soudan occidental, montre qu'elle serait probablement héritée de l'Égypte ancienne. Aussi, l'influence des érudits de la religion monothéiste musulmane dans l'empire du Ghana et ses successeurs, n'est pas un phénomène étranger en Égypte ancienne. Le roi Akhnaton avait aboli pendant près de vingt-quatre ans toutes les

religions traditionnelles égyptiennes au profit d'«Aton» (dieu unique) pour mieux gouverner l'Égypte ancienne, (Grimal, 1988, p. 272-274).

2.3.1. La fonction législative et judiciaire

A toutes les époques en Égypte ancienne, le souverain est le législateur par excellence. Tout ce qui sort de la bouche de pharaon à force de loi. La fonction législative se présente comme un des principaux devoirs monarchiques.

Dans les États du Soudan occidental, la parole royale est sacrée. Elle est appliquée à toute la population. Elle a force de loi. Un conseil se réunissait, regroupant les grands dignitaires, les chefs des provinces vassales (s'ils en existaient), les prêtres, les officiers et plus tard les érudits musulmans. Le procès-verbal de ce conseil devrait aider le souverain à ne pas prendre des décisions imprudentes.

La procédure judiciaire et la pénalité dans l'Égypte ancienne sont de la volonté du pharaon. La déesse « Maât » représente le cadre juridictionnel. Elle est l'idéal de la société égyptienne. Tout doit être fait dans le respect de la Maât. Le pharaon agissait selon elle, comme tout fonctionnaire. La Maât terrestre est la justice sociale, garantie par le pharaon. La justice doit être rendue avec impartialité et équité selon la Maât, (Doumas, 1970, p. 304).

Dans l'empire de Ghana, l'injustice à des retombés négatifs sur toute la population car, elle met en colère le Serpent « Bida ». Aussi, le fait que la femme est consultée en discret par son mari, avant la tenue de tout conseil des hommes, montre leur implication indirecte aux prises de décisions. Si tel est le cas, il y avait là le matriarcat (le droit maternel). Les hommes et les femmes seraient juridiquement égaux en droit en Égypte ancienne et dans les États du Soudan occidental.

2.3.2. Les raisons d'une décentralisation en Égypte ancienne et dans les premiers États du Soudan occidental

Deux facteurs auraient poussé Pharaon à décentraliser son pays : le territoire étiré de plus de mille kilomètres et le nombre insuffisant des fonctionnaires. La décentralisation administrative aurait aidé pharaon à mieux contrôler les provinces lorsque l'Égypte était à ses plus grandes extensions territoriales.

L'extension du royaume de Ghana a donné naissance à l'empire du Ghana. Cet empire qui s'étendait entre la boucle du Niger et le fleuve

Sénégal, s'était imposé une gestion administrative déconcentrée. Également, au Mandé, Soundiata Keita aurait conquis tous les royaumes voisins de la région, les unifierait pour former l'empire Manding (Kake ; M'Bokolo, 1988. P. 41). Soundiata a ainsi lancé un programme de décentralisation, déclaré au cours d'une assemblée générale, tenue à « Kouroukan Fouga ». Cette décentralisation inspirée est due au besoin de contrôler l'étendue du territoire devenue vaste. Pour faire accepter son autorité par la population des territoires conquis, il maintient les rois indigènes (Kake ; M'Bokolo, 1988, p. 41). C'est probablement une décentralisation inspirée de l'Est (l'Égypte), un système évoqué et sollicité par les conseillers traditionnistes mandings.

Le monarque qui dirigeait les localités décentralisées ou nome en Égypte ancienne était nommé par pharaon (Drioton et Vandrier, 1952.p. 467). Aussi, les populations des nomes entretenaient des relations avec les régions de l'intérieur du continent et se faisaient identifier par leurs nomes respectifs. Il y avait beaucoup de fait semblable en Égypte ancienne et dans les premiers États du Soudan occidental, permettant de confirmer une influence certaine de l'Égypte ancienne à l'émergence de ses premiers États du Soudan occidental.

2.5. Des perspectives pour le développement des États actuels du Soudan occidental

Nous ne demandons pas le retour des institutions traditionnelles du Soudan occidental, non ! Nous voulons trouver une solution à ce que l'on voit en face, en sollicitant une société mieux organisée, insérée dans le contexte international, capable de promouvoir un développement. Dans ce contexte, il faut donc une éducation familiale et une formation qui prendront en compte la culture originelle noire du Soudan occidental, tout en s'adaptant au rythme de l'évolution politique de l'Afrique d'aujourd'hui.

Actuellement, les États du Soudan occidental occupent une place exceptionnelle. Ils se trouvent parmi ceux qui sont au dernier rang mondial, notamment dans les domaines suivants : l'économie, le commerce, l'industrie, etc. Ce qui ne les ressemble pas, compte tenu de ses multiples potentialités.

2.5.1. Les atouts

Les États actuels du Soudan occidental disposent des atouts : le sol

égorge des ressources naturelles importantes et les ressources dérivant des industries extractives. Sur son vaste territoire, près de la moitié des terres non cultivées, s'adapte aux cultures vivrières. Les cultures industrielles sont importantes. Le Sénégal et le Niger sont les deux fleuves par excellence. Il faut ajouter à ceux-ci l'aide publique au développement et l'investissement en faveur du secteur rural et urbain. Les prêts et aides accordés par les institutions de Breton Wood sont considérables.

Aujourd'hui, la population du Soudan occidental est à majorité jeune, donc il y a suffisance de bras valides. Des institutions de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur, d'enseignement technique et professionnel sont multiples. Le paradoxe montre que le développement exige autres ressources que ceux-ci, cités ci-haut.

2.5.2. Les difficultés

Nous voyons chaque jour l'image des pays de cette région de l'Afrique dévastés par les conflits, la pauvreté et la faim, les pertes de vie humaine en tentant de fuir les combats ou pour la recherche de l'emploi dans d'autres continents. Les ruraux ont besoin d'infrastructures routières, d'électrification, d'eau potable, d'assainissement, etc. Les populations ont besoin d'éducation, de soin de santé, de salaires descentes, d'accès au financement, etc.

Le nombre insuffisant de routes praticables et le mauvais état des routes et chemins de fer au Soudan occidental renchérissent les coûts de production et n'incitent donc pas à l'investissement. C'est ainsi que les productions des zones rurales parviennent difficilement dans les grands centres urbains. Les ports sont peu compétitifs et ne sont donc pas capables d'attirer suffisamment des clients, ce qui limite les échanges de cette région avec l'extérieur.

2.5.3. Des propositions de perspectives

Puisque la technologie appartient aux Occidentaux et aux Asiatiques. Dans cette condition, les dirigeants des États du Soudan occidental doivent accepter le partenariat « gagnant-gagnant ». Les ressources générées au sein de ce partenariat, pourront aider à la lutte contre la faim, l'extrême pauvreté de cette région, la lutte pour le bien-être, l'éducation de qualité, l'accès à l'eau potable et l'assainissement, le travail décent et la croissance économique, l'inégalités réduites, et le désenclavement. Il faut

au préalable la disponibilité d'une ressource humaine responsable et engagée pour la cause africaine. Les États du Soudan occidental ont besoin des hommes issus de la cellule familiale et qui ont bénéficié une éducation et une formation nécessaire pour faire face aux différents problèmes de la région. Cette éducation et cette formation doivent être insérées dans la facture d'analyse des rapports d'intégration régionale et sous régionale.

Un regard constructif pour une mise en ordre familial, pourra aider à l'éducation et à la formation. Si les dirigeants tenaient compte des enseignements tirés de la gouvernance de nos « ancêtres » depuis l'antiquité égyptienne jusqu'à la fin des grands empires du Soudan occidental, il serait produit un développement adéquat. Le temps est venu pour les universitaires et les autres intellectuels africains, de décider ce qu'eux, peuvent faire s'ils ont le pouvoir de décision publique, afin de résoudre des problèmes spécifiques. Il ne suffit pas de critiquer un système gouvernemental, mais de proposer des idées alternatives.

Ainsi, les États actuels du Soudan occidental doivent mettre en place des institutions fortes, à la tête desquelles seront nommés des hommes intègres. Il faut mettre des garde-fous contre l'incivisme et les abus du pouvoir, à tous les niveaux de l'État. En ce moment, l'accent serait mis sur les connaissances produites par les chercheurs africains.

3. Discussion

Le Soudan occidental situé à l'intérieur du continent et l'Égypte ancienne située au nord-est du continent, sont séparés écologiquement du désert qui est chaud. Une influence de l'une sur l'autre est réelle. Le dessèchement du Sahara vers le septième siècle avant notre ère, aurait provoqué des déplacements des populations vers les cours d'eau dont probablement le Nil et les fleuves Sénégal et Niger. A la suite des conditions physiques difficiles, des habitants de la vallée du Nil auraient également migré vers l'intérieur du continent. Ce qui montre l'existence des routes de passage et des liens multiples entre le nord-est et le Sud de l'Afrique et singulièrement, entre l'Égypte ancienne et la région du Soudan occidental.

En effet, au centre même de l'aspect d'influence égyptienne sur les premiers États du Soudan occidental, se trouve la question de suprématie de l'Égypte ancienne sur les États du Soudan occidental. Comment

décider ce qui, d'une part, a pris naissance à l'intérieur du continent puis s'est développé dans la région du Sahara (humide) avant de disperser. Et ce qui, d'autre part, a débuté dans la vallée du Nil égyptien pour influencer les États du Soudan occidental qui émergent enfin. En sommes, si l'Égypte ancienne a contribué à l'émergence des premiers États du Soudan occidental, ces derniers aussi auraient transmis probablement certaines valeurs politiques à l'Égypte ancienne, au cours de l'histoire.

Le professeur Cheikh Anta Diop (1929-1986) dit que les premiers habitants de la vallée du Nil seraient des noirs venus de l'intérieur de l'Afrique, qui auraient développé une civilisation à partir du quatrième millénaire jusqu'à la fin du premier millénaire. Ce septentrion métropole aurait influence par la suite les premiers États du Soudan occidental.

Suite au surpeuplement et aux bouleversements sociaux, une partie de la population de la vallée du Nil dont des élites, seraient venues à l'intérieur du continent. Ils immigrèrent successivement dans toutes les directions de l'Afrique (Diop, 1979, p. 351). Au contact des organisations étatiques sur place, ils auraient probablement influencé ces États, appuyée par l'idéologie pharaonique.

Le Ghana se serait organisé sur de nouvelles bases en fonction de nouvelles conditions physique, naturelles et sociales. C'est après la désintégration de l'État égyptien ancien, quelques siècles seulement après que le royaume de Ghana fut connu. Le chef aurait régi des institutions à la dimension d'une forme réduite de celles de l'Égypte ancienne. Cette dernière qui fut l'une des premières grandes métropoles de l'Afrique, aurait influencé les premiers États du Soudan occidental. Cette influence aurait contribué à renforcer les structures, en les adaptant aux nouvelles conditions physiques et naturelles de cette région.

Les résultats de l'étude réfutent l'analyse de Georg Wilhelm Friedrich Hegel, publié de manière posthume, dans son ouvrage intitulé : *Leçons sur la philosophie de l'histoire*. Selon Hegel, l'Égypte ne fait pas partie de l'Afrique (Hegel, 1998, p. 79). Ce qui n'a aucun fondement historique. Cette pensée vise tout simplement à écarter tout lien possible entre l'Égypte ancienne et le reste du continent. (Diop, 1979, p. 351).

Conclusion

L'étude intitulée : « L'apport de l'Égypte ancienne à l'émergence des

premiers États du Soudan occidental » a mis en évidence l'influence de l'Égypte pharaonique sur les premiers États Soudan occidental. Des relations millénaires ont existé sur le plan politique ente lesdits États. Ce qui a contribué à l'émergence des premiers États du Soudan occidental. Ce n'était pas une influence directe car, des migrations des populations et des brassages ont eu lieu au cours de l'histoire africaine, certaines règles peuvent être réviser ou réformer au cours de l'histoire.

La solidité des institutions et religions, ont fait de cet État égyptien ancien une source d'inspiration pour les premiers États du Soudan occidental. En Égypte ancienne, la hiérarchie sociale, la notion de droit, le système de décentralisation pharaonique, le système de transmission administratif, la « journée du roi », etc., ont relativement refait surface sous les formations étatiques des premières heures du Soudan occidental. L'arrivée des élites égyptiens au Soudan vers l'an 343 avant notre ère, a accéléré une réorganisation des premiers États du Soudan occidental. C'est une suite historique depuis l'antiquité égyptienne à la période des royaumes et grands empires du Soudan occidental, jusqu'aux États du Soudan occidental d'aujourd'hui.

La présente étude est une assisse pouvant déboucher sur une réflexion nouvelle afin de mieux transcender les problématiques liées aux régimes politiques ou à la gouvernance des États actuels du Soudan occidental. L'Égypte ancienne a pu atteindre un développement notoire. Les dirigeants des États actuels du Soudan occidental doivent prendre conscience de leur propre réalité de tout temps : sociopolitique, religieuse et géopolitique pour relever le défi du développement.

Références bibliographiques

Cissé Youssouf Tata ; Kamissoko Wa (2009), *Soundjata la gloire du Mali. Le grand geste du Mali*. Paris, KARTHALA.

Deschamps Hubert, (1972), *Histoire générale de l'Afrique noire, Madagascar à des archipels*. Tome 2, des origines à 1800. Paris, PUF.

Diop Cheick Anta (1979), *Nations Nègres et culture, de l'antiquité nègre Égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique d'aujourd'hui*. Tome II. Paris, Présence africaine.

Doumas, François (1967), *La civilisation de l'Égypte pharaonique*. Paris, Artaud.

- Drioton Etienne et VANDRIER Jacques** (1952), *Les peuples de l'orient méditerrané*. Tome II, l'Égypte. Paris, PUF.
- Dutour Olivier** (1989), *Hommes fossiles du Sabara, peuplement holocène du Mali septentrional*. CNRS.
- Hegel Georg Wilhelm Friedrich** (1837), *Leçons sur la philosophie de l'histoire* trad. française par J. Gibelin, troisième éd., Paris, Vrin.
- Husson Génévieve et VALBELLE, Dominique** (1992), *Les institutions de l'Égypte pharaonique, les premiers empereurs grecs aux premiers empereurs romains*. Paris, Armand Colin.
- Kake Ibrahima Baba ; M'Bokolo Elika**, (1988), *L'ère des grands empires : Le Moyen âge africain*. Paris, présence africaine ; ACCT.
- M'bock Dibombori** (2020), « Les dieux de l'Égypte antique », *KUMABA*- Revue trimestrielle, n° 3, pp.115-118.
- Mokhtar Gabelle** (1984), *Histoire générale de l'Afrique*. Tome II, Afrique ancienne. UNESCO.
- Niane Djibril Tamsir** (1975), *Le Soudan Occidental au temps des grands empires : XIème-XVème siècle*. Paris, Présence Africaine.
- Grimal Nicolas** (1988), *Histoire de l'Égypte Ancienne*. France, Fayard.
- Posener Georges** (1970), *Dictionnaire de la littérature Égyptienne*, en collaboration avec SAUNERON, et YAYOTE, Édition Jean Mussot.
- Sarr Mamadou** (1973), « Le Songhay ». *Études maliennes*, revue périodique, numéro spécial, janvier 1973, Institut des Sciences Humaines, Bamako.
- Touré Mahamadou** (2017), *Le parallèle entre les institutions de l'Égypte ancienne et celles de la construction de la démocratie au Mali*. Thèse de doctorat en égyptologie, École Normale Supérieure de Bamako.